



8 mars 2016 **Journée internationale des droits des femmes**

Dossier de presse

8 mars 2016

Journée internationale des droits des femmes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES FAMILLES,
DE L'ENFANCE
ET DES DROITS DES FEMMES

Contacts Presse : cab-fpa-presse@sante.gouv.fr

Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes

Editorial



Le 8 mars permet de mettre en lumière les multiples initiatives menées par l'action déterminée du gouvernement pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité.

C'est l'occasion d'un rappel, parfois d'une prise de conscience, sur de nombreuses inégalités, discriminations et stéréotypes qui continuent de joncher le chemin des femmes vers leur pleine émancipation. Dans notre quotidien, individuellement, dans notre rapport à l'autre, dans nos engagements, nous pouvons participer à l'avancée des droits des femmes dans la société.

Les droits des femmes requièrent une vigilance constante, une action transversale et permanente : violences, égalité professionnelle, lutte contre les stéréotypes, droits et santé sexuelle ; les défis sont encore nombreux. C'est dans cet état d'esprit que j'envisage le travail du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.

Bien sûr, un lien étroit existe entre familles et droits des femmes, parce qu'une grande partie de l'enjeu de l'égalité se joue aussi dans la famille et les rapports qui s'instaurent en son sein. Ce lien étroit est renforcé par les leviers d'intervention que la politique familiale permet de mobiliser.

Néanmoins, c'est bien au travers d'une approche globale des droits des femmes que j'entends mener l'action de mon ministère et, pour cela, je compte me nourrir de toutes les réflexions, m'appuyer sur toutes les ressources, toutes les forces vives : celles du militantisme féministe, des territoires, des entreprises, des associations, des élu-e-s, comme de la société civile, que la journée du 8 mars nous permet de mieux valoriser.

Laurence Rossignol

**Ministre des Familles, de l'Enfance
et des Droits des Femmes**



Sommaire

Le 8 mars en France	4
À l'origine de la Journée internationale des droits des femmes	5
La Journée internationale des droits des femmes 2016	6
Programme des déplacements de Laurence Rossignol	7
Programme détaillé	8

Le 8 mars en France

L'ensemble du gouvernement mobilisé pour l'égalité femmes-hommes

Le Gouvernement a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un principe structurant de l'ensemble de son action.

Cette politique mobilise l'ensemble des ministères, à travers l'exercice des conférences de l'égalité : tous les ans, depuis 2012, chaque ministère présente le bilan de ses actions et propose de nouvelles démarches en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les feuilles de route 2016 de chaque ministère sont disponibles au lien suivant : www.famille-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr

Les territoires mobilisés



Pour la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2016, ce sont des dizaines d'événements et d'initiatives qui auront lieu dans tout le pays afin d'échanger, débattre et mobiliser autour de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Retrouvez les événements les plus proches de chez vous sur la carte interactive :

www.famille-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr

Les chiffres clés 2016 de l'égalité

L'édition 2016 des « chiffres clés » constitue un outil participant du mouvement d'ouverture des données publiques en ligne. Elle donne à voir de manière synthétique les inégalités persistant dans notre société et présente, pour les professionnel-le-s, un outil pédagogique pour aborder les enjeux majeurs de l'action publique pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : lutte contre les stéréotypes dès le plus jeune âge et dans tous les domaines de la vie sociale, amélioration de la situation des femmes sur le marché du travail et réduction des inégalités professionnelles, lutte contre le plafond de verre et concrétisation du principe constitutionnel de parité, amélioration de la santé des femmes et lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette édition est disponible sur le site : www.famille-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr

À l'origine de la Journée internationale des droits des femmes

La création d'une Journée internationale des droits des femmes est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes dans la continuité des mouvements de luttes ouvrières et des manifestations de femmes luttant pour le droit de vote et de meilleures conditions de travail, en Amérique du Nord et en Europe.

C'est en 1975 que l'Organisation des Nations unies célèbre officiellement la première Journée internationale des droits des femmes.

En décembre 1977, l'Assemblée générale adopte une résolution qui proclame une « Journée des Nations unies pour les droits des femmes et la paix internationale » devant être officiée par tous les États membres n'importe quel jour de l'année, suivant leurs propres traditions historiques nationales.

Le mouvement féministe international grandissant et les quatre conférences mondiales des Nations unies sur les femmes (Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985, Pékin 1995) ont contribué à faire de cette journée un rendez-vous incontournable à l'échelle mondiale pour dresser le bilan des progrès réalisés et continuer de consolider les droits des femmes

Priorité 2016 de l'ONU : la parité, levier du changement

Pour la Journée internationale des droits des femmes 2016, les Nations-Unies ont retenu le thème « La parité en 2030 : avancer plus vite vers l'égalité des sexes ! ». L'organisation des Nations Unies a souhaité mettre plus particulièrement l'accent sur les bénéfices de la parité pour faciliter la mise en œuvre des objectifs prévus par l'« agenda du développement durable 2030 » qui a été adopté en septembre 2015 par les États membres, à l'unanimité.

L'événement sera également l'occasion de mettre en lumière l'ensemble des engagements en faveur de l'égalité entre les sexes, du respect des droits des femmes.

Laurence Rossignol se rendra à New York du 13 au 16 mars pour la 60^{ème} session de la « Commission de la condition de la femme » qui sera consacrée à l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Programme des rencontres et déplacements de Laurence Rossignol

Mercredi 2 mars 2016

16H30 Colloque « Femmes et Fonction publique d'Etat »
Salle Lamartine - Assemblée Nationale

Jeudi 3 mars 2016

16H15 Rencontre avec Sylvie Pierre-Brossolette, membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), Présidente du groupe de travail « Droits des femmes » du CSA
Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes

19H30 Lancement de la Fondation des Femmes
Mairie du 3ème arrondissement de Paris

Vendredi 4 mars 2016

12H30 15^{ème} Colloque annuel du cercle Inter'Elles « Réussir au féminin : la parité 15 ans après... Avançons ensemble ! »
Cité Internationale Universitaire de Paris

18H00 60 ans d'histoire du Planning Familial
Sénat

Programme des rencontres et déplacements de Laurence Rossignol

Lundi 7 mars 2016

20H00 « Simone for ever » - 60 ans du Planning Familial
La Cigale - 120 Boulevard de Rochechouart - Paris 18

Mardi 8 mars 2016

11H30 Installation du nouveau Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes en présence du Président de la République
Palais de l'Elysée

20H00 Concert « ENDOmind », pour lutter contre l'endométriose
Le Trianon - 80 Boulevard de Rochechouart - Paris 18

Mercredi 9 mars 2016

10H00 Communication en Conseil des Ministres sur la Journée Internationale des droits des femmes
Palais de l'Elysée

Jeudi 10 mars 2016

10H30 Discussion de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées
Sénat

18H45 Rencontre avec Dr Mukwege, gynécologue spécialisé dans la réparation des mutilations sexuelles
Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes

Lundi 14 mars au Mercredi 16 mars 2016

60^{ème} session de la Commission de la condition de la Femme de l'ONU
New York

Programme détaillé

Mercredi 2 mars 2016

Colloque « Femmes et fonction publique d'État »

Ce colloque était organisé par la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale. Créée par la loi du 12 juillet 1999, la délégation est chargée d'informer les assemblées de la politique suivie par le Gouvernement au regard de ses conséquences sur les droits des femmes et sur l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que du suivi des lois en la matière.

Dès 2012, le Gouvernement tenait à être exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes à tous les niveaux de décision et dans toutes les actions de l'État.

Le mercredi 2 mars, la délégation a donc questionné le rôle et la place des femmes qui travaillent dans la fonction publique, autour d'un large panel d'intervenant-e-s issu-e-s du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, de l'administration et du monde universitaire.

Laurence Rossignol est intervenue en ouverture à 16h30 pour éclairer les avancées intervenues depuis 2012, pour montrer comment les femmes peuvent être actrices du changement et pour s'interroger sur les freins qu'elles rencontrent.

Jeudi 3 mars 2016

Lancement de la Fondation des Femmes

La Fondation des Femmes est née de la volonté de créer la première structure nationale de collecte dédiée au financement des actions en faveur des droits des femmes. Le constat était simple : d'une part, il n'existait à ce jour aucune opération de collecte d'ampleur auprès du grand public, en France, pour l'égalité femmes-hommes, et, d'autre part, les associations qui déploient une énergie considérable et innovent au quotidien pour faire progresser l'égalité femmes-hommes disposent de trop peu de ressources.

À travers des événements de communication et de collecte de grande ampleur, la Fondation des Femmes vise à récolter des fonds auprès du grand public et des entreprises. En 2016, la Fondation s'est donnée comme objectif de lancement de collecter un million d'euros.

L'argent collecté auprès du public sera redistribué aux associations qui agissent sur le terrain et qui mènent des actions de sensibilisation et de prévention, de soutien aux victimes de violences et pour les droits et libertés des femmes.

Jeudi 3 mars 2016

**Rencontre avec Sylvie Pierre-Brossolette
Membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA),
Présidente du groupe de travail « Droits des femmes » du CSA**

Sylvie Pierre-Brossolette préside le groupe de travail « Droits des femmes » du Conseil supérieur de l'audiovisuel, autorité de régulation qui a pour mission de garantir la liberté de communication audiovisuelle en France. Le CSA est un acteur important de la lutte contre les stéréotypes de sexe dans l'audiovisuel. En particulier, la loi du 4 août 2014 a renforcé ses compétences et demande dorénavant aux chaînes de transmettre au Conseil, tous les ans, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur la représentation des femmes et des hommes dans leurs programmes et permettant au conseil d'apprécier le respect des objectifs fixés.

Les médias occupent une place importante dans le quotidien des Françaises et des Français. Miroirs de la société, ils contribuent également à forger l'imaginaire collectif. Leur engagement dans la déconstruction des stéréotypes de sexe est un levier indispensable pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

A l'occasion de leur rencontre, Laurence Rossignol a fait le point avec Sylvie Pierre-Brossolette sur les premiers résultats recensés par le CSA.

Vendredi 4 mars 2016

**15^e colloque annuel du cercle Inter'Elles « Réussir au féminin :
la parité 15 ans après... Avançons ensemble ! »**

Le Cercle Inter'Elles est un réseau d'entreprises qui officie dans les secteurs de la technologie et du digital, en lien étroit avec les réseaux de femmes ingénieures.

Ce réseau pionnier, fondé en 2001 par des femmes cadres dirigeantes de cinq entreprises dans l'environnement technologique, est destiné à lutter contre les stéréotypes et les inégalités femmes-hommes en vue d'accroître le nombre de femmes dans les carrières scientifiques et dans les entreprises de technologies. Le Cercle Inter'Elles est un réseau d'entreprises engagées dans des programmes visant à promouvoir la diversité, l'égalité des chances et la mixité. Il est convaincu que la mixité et l'équilibre des genres sont des leviers de performance sur le chemin de l'égalité et de la parité.

C'est aussi un « réseau de réseaux » de solidarité, de réflexion et d'échanges de bonnes pratiques qui livre ses travaux au cours de son colloque annuel en mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

La 15^{ème} édition de la conférence du Cercle Inter'Elles, intitulée « Réussir au féminin : 15 ans pour la parité... Avançons ensemble ! », se tiendra le vendredi 4 mars à la Cité universitaire de Paris en présence de 600 personnes.

À cette occasion, la Ministre a valorisé la participation active des femmes au développement économique du pays. Elle a également rappelé les avancées législatives et l'engagement continu du Gouvernement en faveur de l'égalité professionnelle.

Vendredi 4 mars 2016

Célébration au Sénat du 60^e anniversaire du Planning familial

Le Planning familial est un mouvement féministe d'éducation populaire qui milite depuis 1956 pour l'égalité femmes/hommes, dans l'objectif que chacun-e puisse vivre une sexualité épanouie, sans violences, sans grossesse non prévue et sans infections sexuellement transmissibles. Le Planning a joué un rôle majeur dans la lutte pour la légalisation de la contraception et de l'avortement et le développement de l'éducation à la sexualité. Aujourd'hui, le Planning accueille chaque année 225 000 personnes dans ses centres de planification et d'information sur l'ensemble du territoire.

Depuis septembre 2015, le Planning gère le Numéro vert IVG-contraception-sexualités, gratuit et anonyme : 0800 081 111.

Pour célébrer ses 60 ans, le planning retrace l'histoire de son mouvement et dresse des perspectives pour l'avenir autour de quatre table-rondes : « les luttes fondatrices (1956-1975) », « cap vers de nouveaux horizons : sida, violences, éducation sexualisée, ouverture à l'international (1980-1995) », « l'intégration d'une approche en termes de genre et la critique de l'hétéronormativité (1995-2014) » et « les enjeux pour l'avenir : partenariats et mobilisation pour une société d'égalité ».

La Ministre a célébré 60 années de luttes féministes, qui ont permis la conquête de droits nouveaux par et pour les femmes. L'occasion pour Laurence Rossignol de réaffirmer son engagement en faveur de l'accès des femmes à la contraception et à l'avortement, un enjeu fondamental pour la maîtrise de leur corps et leur autonomie. Le Gouvernement est engagé sur le sujet et depuis 2012, les femmes sont mieux informées sur les méthodes contraceptives et l'IVG, le parcours IVG est facilité grâce à la suppression du délai minimal de réflexion, le parcours IVG, dans son intégralité, est pris en charge à 100% et, pour les mineures, la gratuité et l'anonymat de la contraception sont garantis.

Lundi 7 mars 2016

« Simone for ever » - 60 ans du Planning familial

Cette année, le Planning familial a 60 ans. Pour fêter cet anniversaire, le Planning a préparé deux mois de mobilisations et de surprises féministes autour d'un slogan : « Simone for ever ! »

Avec cette campagne, le Planning célèbre toutes les Simone de l'Histoire : Simone de Beauvoir et sa pensée fondatrice sur la place des femmes et leur liberté, Simone Veil et la loi qui porte son nom dépénalisant l'IVG, ou encore Simone Iff, première présidente du Planning familial qui a ardemment défendu les droits des femmes. Mais également les Simone de tous les jours : toutes celles et ceux qui, à leur manière, font encore avancer les libertés et les droits des femmes !

À cette occasion, plusieurs humoristes se produiront le 7 mars à la Cigale lors du spectacle « Simone for ever ». Un spectacle drôle et engagé, avec les sketches d'Anne Roumanoff, Isabelle Alonso, Blanche Gardin, Nadia Roz, Isabelle Vitari, Antonia de Rendinger, Guy Bedos et Christelle Chollet.

Mardi 8 mars 2016

Installation du nouveau Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Président de la République accueillera le nouveau Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) au Palais de l'Élysée le mardi 8 mars 2016 à 11h30, en présence de Mme Laurence ROSSIGNOL, ministre des Familles, de l'Enfance et des droits des Femmes.

Le HCEfh a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres : représentant.e.s d'association, personnalités qualifiées, élu.e.s, représentant.e.s de l'Etat, Hauts fonctionnaires. Le HCEfh a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de propositions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Mardi 8 mars 2016

Concert ENDOmind, pour lutter contre l'endométriose

Qu'est-ce que l'endométriose ?

L'endométriose est une maladie inflammatoire chronique de l'appareil génital féminin qui s'explique schématiquement par un reflux du sang des règles de l'intérieur de l'utérus vers l'intérieur du ventre, par l'intermédiaire des trompes, ce qui entraîne l'apparition de petits nodules d'endomètre (muqueuse qui tapisse l'utérus). Ces

nodules, au fur et à mesure des cycles, des mois et des années, grossissent et entraînent des réactions inflammatoires responsables de douleurs très intenses.

L'endométriose est reconnue d'un point de vue médical mais de nombreux stéréotypes pèsent encore et limitent une réelle reconnaissance sociétale de cette maladie :

- les stéréotypes sexistes, comme par exemple le fait que les femmes seraient douillettes, qu'elles se plaindraient beaucoup ou qu'elles seraient trop angoissées ;
- les stéréotypes sur les règles qui font qu'il y a un vrai tabou sur ce sujet ;
- les stéréotypes sur la sexualité des femmes.

En 2016, une grande campagne de sensibilisation va être lancée à l'initiative de Chrysoula Zacharopoulou, gynécologue spécialiste de l'endométriose.

Le 8 mars au Trianon, la chanteuse Imany, ambassadrice de l'association ENDOmind, prendra le micro pour lutter contre l'endométriose. Une cause qui la touche profondément puisqu'elle est victime de cette maladie. Elle sera entourée de Pauline Croze, Kery James, Émilie Gassin, Carla Bruni, Camille Chamoux, etc.

Mercredi 9 mars 2016

Communication en Conseil des ministres

Laurence Rossignol s'exprimera en Conseil des ministres sur la Journée Internationale des droits des femmes. Cette communication sera l'occasion de rappeler les dernières grandes avancées et les perspectives portées par ce Gouvernement en matière de droits des femmes.

Toutes les communications en Conseil des ministres :

<http://www.gouvernement.fr/comptes-rendus-du-conseil-des-ministres>

Jeudi 10 mars 2016

Proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

Déposée en octobre 2013, la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées reconnaît que la prostitution est une violence faite aux femmes.

Le texte repose sur 4 piliers :

- le renforcement des moyens de lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle ;
- la protection des victimes de la prostitution et la création d'un parcours de sortie

de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ainsi que la prévention et accompagnement vers les soins des personnes prostituées pour une prise en charge globale ;

- la prévention des pratiques prostitutionnelles et du recours à la prostitution ;
- l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

Laurence ROSSIGNOL, engagée de longue date sur le sujet, représentera le Gouvernement au Sénat, à l'occasion de la lecture du texte. Le texte qui sera étudié à l'Assemblée nationale dans les prochaines semaines, pour une lecture définitive.

Jeudi 10 mars 2016

Rencontre avec Dr Mukwege, gynécologue spécialisé dans la réparation des mutilations sexuelles

Le Dr Mukwege est un gynécologue militant surnommé « L'homme qui répare les femmes ».

En 1996, alors que sévit la première Guerre du Congo, il découvre que le viol collectif est utilisé comme arme de guerre, ayant notamment pour conséquence la mutilation des organes génitaux des femmes. Il fonde alors l'hôpital Panzy où il accueille ces femmes, les soignent, tant physiquement que psychologiquement.

Son engagement a été récompensé à de nombreuses reprises : il reçoit le prix des droits de l'Homme des Nations Unies (2008), le prix français des droits de l'Homme (2009) et le grand prix de la fondation Chirac pour la prévention des conflits (2013). Son nom est cité pour le prix Nobel de la paix 2013, aux côtés, entre autres, de la Pakistanaise Malala Yousafzai et de la magistrate guatémaltèque Claudia Paz y Paz. Le 21 octobre 2014, Denis Mukwege reçoit également le prix Sakharov.

Il se rendra en France à l'occasion de la sortie dans les salles de cinéma du film-documentaire de Thierry Michel, coréalisé avec Colette Braeckman, sur les actions du Dr Denis Mukwege.

Laurence ROSSIGNOL et le Dr Mukwege échangeront sur leur engagement partagé contre les violences sexuelles et, en particulier, contre les mutilations sexuelles.

Du 14 au 24 mars 2016

60^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU

Aujourd'hui, l'engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes est loin d'être universel, et les violations des droits fondamentaux des femmes sont encore largement répandues. Si plus de filles sont scolarisées et plus de femmes travaillent, sont élues et accèdent à des postes de responsabilité, si les femmes disposent désormais de davantage de droits légaux leur permettant de se protéger des violences, d'accéder à un emploi, de posséder des biens et d'en hériter, de se marier et de divorcer, d'être informée et libre de leur choix en matière de sexualité et de fécondité, les droits humains fondamentaux et l'accès aux services essentiels ne sont toujours pas garantis.

La France a fait de la diplomatie des droits des femmes une priorité de son action extérieure. Son objectif est simple : défendre et promouvoir les droits des femmes et leur caractère universel dans nos relations multilatérales et bilatérales. Sur le terrain et dans les enceintes internationales, la France doit faire face de nouveaux défis et de nouveaux enjeux avec la montée des extrémismes, l'escalade des conflits violents, la récurrence et l'aggravation des crises économiques, l'insécurité alimentaire et les effets du changement climatique qui ont considérablement intensifié les risques pour les femmes dans le monde.

Les femmes sont frappées de plein fouet par les privations de liberté, les violences, telles que l'utilisation du viol comme arme de guerre ou encore réduites à l'esclavage et à l'exploitation sexuelle par les groupes terroristes tels que Boko Haram ou Daesh.

La détérioration de la sécurité et de la protection sanitaire et sociale durant les conflits, les crises naturelles, ou tout autre contexte d'urgence, conduit très souvent à une augmentation des violences envers les femmes. On le voit aujourd'hui à travers la situation des réfugiés. De plus, l'accès aux soins de planification familiale, de santé maternelle et néonatale pour les femmes et leurs enfants sont souvent négligés dans la gestion des crises humanitaires.

La 60^e session de la Commission sur la condition des femmes réunira les délégations des États membres des Nations unies qui devront s'engager sur la mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes dans toutes les composantes économiques, sociales et environnementales de l'agenda 2030 du développement durable. Dans les négociations, la France œuvrera pour l'adoption de conclusions ambitieuses notamment sur les questions de droits et santé sexuelle et reproductive (avortement, contraception, lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes).

La ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes conduira la délégation française lors du segment ministériel du lundi 14 mars au mercredi 16 mars 2016.